

Province de Namur
Arrondissement de Dinant



Commune d'YVOIR

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL 2012

En application de l'article 22 du 6 juin 1991 relatif au développement rural



Mars 2013



SOMMAIRE

Chapitre 1 : Situation générale de l'ODR

Chapitre 2 : Etat d'avancement des projets et des conventions-exécutions

Chapitre 3 : Rapport de la Commission Locale de Développement Rural

Chapitre 4 : Rapport comptable

Chapitre 5 : Programmation chiffrée des projets à réaliser en 2013, 2014 et 2015.

Annexes :

- PV de la CLDR et autres réunions en 2012
- Liste des réunions et des membres de la CLDR au 31/12/2012
- Fichier de suivi des projets du PCDR (tableau de bord des projets en cours)

*

* *



CHAPITRE 1 : SITUATION GÉNÉRALE DE L'ODR

L'année 2012 fut marquée par l'approbation du Programme Communal de Développement Rural par le Gouvernement wallon. Ce 28 juin 2012 fut donc l'aboutissement du long processus d'élaboration de notre PCDR débuté à l'automne 2008.

Pour mémoire, le PCDR dans son ensemble ainsi que l'ordre des priorités ont été présentés et validés par le Conseil communal en décembre 2011. Le premier semestre 2012 fut donc ponctué par les opérations suivantes visant à faire approuver notre PCDR par l'autorité régionale :

- 5 janvier 2012 : Envoi dossier pour avis conforme à Monsieur Gabriel
- 18 janvier 2012 : Première réunion avec Monsieur Gabriel, Agora et les autorités communales pour préparer la défense du PCDR devant la CRAT
- 01 février 2012 : Seconde réunion de préparation pour la défense devant la CRAT
- 15 février 2012 : Défense de notre dossier devant la CRAT
Personnes présentes :
 - Ch. Pâquet, Bourgmestre
 - B. Le Hardÿ de Beaulieu, Echevin
 - M-B Crucifix-Grandjean, Présidente du CPAS
 - D. Maloteau, Juriste
 - G. Boodts, Président de la CCATM et membre de la CLDR
 - Agora
- Février 2012 : Un appel à candidature pour la CLDR ainsi qu'un article de suivi (information sur les priorités retenues par la CLDR et le Conseil communal) sont diffusés via le bulletin communal
- 08 mars 2012 : Approbation du PCDR par la CRAT
- 22 mars 2012 : Confirmation via un courrier du Ministre DI ANTONIO de l'acceptation par la CRAT du PCDR pour 10 ans

La décision régionale a été publiée au Moniteur Belge en date du 17 juillet 2012.

Les vacances scolaires, la campagne électorale et la période d'affaires courantes qui a suivi ont provoqué un gel des activités de la CLDR jusqu'au début décembre. Cette période de calme apparent n'a toutefois pas empêché l'évolution de certains dossiers, notamment celui de la préparation de la première convention-exécution (liaison CHU-Centre de Mont). Ceci vous sera détaillé dans les chapitres 2 & 3 du présent rapport.



L'installation du nouveau Conseil communal issu du scrutin du 14 octobre 2012 fut l'occasion de désigner également le nouveau quart communal. Ceci a permis au Collège de convoquer rapidement une nouvelle réunion de la CLDR, la première après l'approbation du PCDR par le Gouvernement régional. Avant d'entamer les discussions sur les projets en cours et à venir et, surtout, d'approuver la première convention-exécution, cette séance a notamment été l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux membres ainsi que le nouveau Président.

Les projets se mettent peu à peu en place et ce sera avec plaisir que nous pourrons rédiger un rapport d'activité plus conséquent les années à venir, pour le plus grand bonheur de nos concitoyens et de nos villages.

Bertrand CUSTINNE

Echevin du Développement rural
Président de la CLDR



Chapitre 2 : Etat d'avancement des projets et des conventions-exécutions

2012 ne fait l'objet d'aucune finalisation d'une convention-exécution. Toutefois, la première (liaison intervillages / CHU - Centre de Mont) étant en phase de concrétisation, en voici le détail quant à son état d'avancement :

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
prévu +/- début 2013	PCDR classique -	Liaison lente entre CHU et centre village de Mont	Projet 1.1 phase a	
Budgété :	737.400,00 €	Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Demande de la CLDR d'introduction du dossier		23/11/2011
		Décision du Conseil communal d'introduction du dossier		19/12/2011
		Envoi lettre d'intention et de demande de réalisation de la Convention-exécution/faisabilité au ministre et DGO3		18/10/2012
		Réunion de coordination/concertation (+ visite sur place): Présentation du projet à conventionné		23/10/2012
		Emprise de terrain éventuelle: envoi lettre d'accord de principe aux riverains concernés		26/10/2012
		Envoi PV réunion coordination à la DGO3 (M. Gabriel) et autres participants		6/11/2012
		DGO3-Rédaction du rapport de faisabilité à l'attention du Ministre		début 2013
		Accord de principe du Ministre		
		l'Admin. Communale reçoit une proposition de convention-exécution de la DGO3		
		Avis de la CLDR sur le projet de convention		
		Approbation par l'AC sur l'avant-projet de convention		
		Approbation de la Convention-exécution par le Ministre		
		Approbation du Collège communal sur le projet définitif de la convention		
		Approbation par le Conseil communal sur le projet définitif de la convention		
		Notification (par S. Finances DR) de la provision des 5 % du total de la subvention quand le projet est définitivement approuvé (en cas de convention faisabilité)		
		Adjudication :		
		Elaboration du Cahier des charges		
		Approbation du cahier des charges par l'AC		
		Appel à candidat		



Désignation de l'auteur de projet:	
Décision d'attribution du marché	
Approbation du cahier des charges et de l'attribution du marché par le Ministre, qui autorise le début des travaux	
En cas d'acquisition : Demande estimation au receveur d'enregistrement	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur/ acquisition	

Autres projets en cours (ne dépendant pas directement des subventions ni procédures de l'ODR) :

Prior. PCDR	N° du projet	Intitulé du Projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du Projet
0	0.1	Plan communal de développement de la Nature - PCDN	15500€ pour l'étude et 3500€ pour mise en place du partenariat + 5000€ par actions/an (+ part communale 3500€ pour mise en place partenariat)	RW-DGRNE + Commune 3500€/an	2012-2013: étude du réseau écologique Fin 2013: Signature de la Charte du PCDN. 2014: réalisation des 1ers projets
0	0.2	Aménagement de sécurité aux abords des écoles		Crédits impulsions 150000€/phase	Réalisé pour l'ensemble des villages (Mont en 2011-2012 en 2 phases). Dorinne : Cahier des charges terminé pour début mars 2013- Travaux prévus +/- en septembre 2013. Durnal: Travaux prévus en août 2013. Autres projets d'amélioration de la sécurité aux abords des écoles (Spontin et Yvoir...) → voir fiche 1.9- priorité 1.
0	0.3	Révision du Plan Communal de Mobilité	budgeté 50.000€ pour étude	RW: arrêté GW 24 mai 2004 (DGO2)	Demande en cours chez le Ministre pour désignation du Bureau d'étude. Perspective 2014.

**Autres projets en attente :**

Prior. PCDR	N° du projet	Intitulé du Projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du Projet
T	T.1	Schéma de Structure Communal	100.000 € pour étude	DGO4 = 80% (CWATUPE art. 255/5)	Mise en parallèle avec le SDER initié par la RW (propositions d'objectifs approuvées le 28 juin 2012 et adoption prévue pour avril 2013) et révision du CWATUPE (1ère lecture au GW prévu en juin 2013).
T	T.2	Développement d'un portail de la vie associative	11.000,00 €	-	2014-2015
T	T.3	Agence de développement local - ADL	106.000,00 €/an (frais de fonctionnement)	DG économie-emploi 50%	2014-2015

1	1.1	Réseau de déplacements actifs intra et inter villages (<i>projet phasé</i>)			
		1.1 phase b: Route d'Evrehailles --> Aménagement "léger" de sécurité pour les usagers lents (tronçon école d'Yvoir --> entrée du lotissement "sur les Roches")	20.000,00 €		Des travaux plus importants seront prévus en parallèle de la pose des égouts. En attendant la commune va mener une réflexion pour envisager des solutions temporaires à faible coûts. Sur base du diagnostic qui sera réalisé dans le cadre du PCM
1	1.2	Portes de village - Aménagement avec dispositif de limitation de vitesse	40.000€/porte		En fonction des résultats de la révision du plan de mobilité
1	1.3	Contournement de Spontin	5.227.200 € (partiel)		
1	1.4	Le Parc Nature du Bocq, création et aménagement	1.590.000 € (partiel)		
1	1.5	Bords de Meuse depuis Godinne jusqu'à Houx : étude et aménagements	2.178.000 € (partiel)		
1	1.6	Mise en valeur du patrimoine bâti, paysager et naturel, notamment au travers de promenades	133.100 € (partiel)		
1	1.7	Maison rurale du Mont : accueil multifonctionnel (récréatif et culturel)	1.960.000,00 €		
1	1.8	Revitalisation des cœurs de vie - Bauche	901.510,00 €		
1	1.9	Sécurité aux abords des écoles	1.300.000,00 €		
1	1.10	Infrastructures sportives et récréatives de quartier	1.430.825,00 €		



1	1.11	Revitalisation des cœurs de vie - Village de Purnode	1.246.800,00 €		
1	1.12	Parc résidentiel "La Gayolle"	70.000 € (partiel)		

2	2.1	Maison rurale de Godinne	Indéterminé		
2	2.2	Revitalisation des cœurs de vie - Village d'Evrehailles	Indéterminé		
2	2.3	Maison rurale d'Yvoir : Accueil orienté vers la petite enfance	Indéterminé		
2	2.4	Création d'un lieu touristique polyvalent et de qualité dans l'entité d'Yvoir	Indéterminé		
2	2.5	Création d'un pôle sportif pour toute l'entité	Indéterminé		
2	2.6	Houx, le village de la vigne	Indéterminé		
2	2.7	Revitalisation des cœurs de vie - village de Dorinne	Indéterminé		
2	2.8	Revitalisation des cœurs de vie - village de Durnal	Indéterminé		
2	2.9	Revitalisation des cœurs de vie - village de Houx	Indéterminé		
2	2.10	Mise en place de l'atelier rural	Indéterminé		
2	2.11	Mise en place d'une couverture sur les terrains de tennis de Godinne	Indéterminé		
2	2.12	Réhabilitation de l'espace "kayak" : Activités de sports nautiques	Indéterminé		
2	2.13	Valoriser le site de Poilvache	Indéterminé		
2	2.14	Audit énergétique de l'ensemble des bâtiments publics en vue d'améliorer leur performance énergétique	Indéterminé		
2	2.15	Parking de covoiturage organisé	Indéterminé		

3	3.1	Revitalisation des cœurs de vie- Village de Godinne	Indéterminé		
3	3.2	Revitalisation des cœurs de vie- Village de Spontin	Indéterminé		
3	3.3	Revitalisation des cœurs de vie- Village de Mont	Indéterminé		



3	3.4	Création d'une vitrine des produits du terroir et du label "Saveur et terroir"	Indéterminé		
3	3.5	Maison rurale d'Evrehailles	Indéterminé		
3	3.6	Maison rurale de Durnal	Indéterminé		
3	3.7	Schéma directeur et mise en place d'un éco-quartier à Godinne	Indéterminé		
3	3.8	Placement de points d'eau potable dans les espaces publics	Indéterminé		
3	3.9	Opération "épuration-lagunage" sur l'ensemble de l'entité communale	Indéterminé		
3	3.10	Projet propreté dans l'ensemble de l'entité communale	Indéterminé		
3	3.11	Création d'une maison de la citoyenneté à yvoir	Indéterminé		
3	3.12	Rénovation et protection des murets longeant les routes	Indéterminé		
3	3.13	Création de murs d'expression pour graffitis	Indéterminé		
3	3.14	Réaménagement du château d'eau de Dorinne	Indéterminé		
3	3.15	Création d'un éco-muséum sur l'histoire de la vie économique de l'entité communale	Indéterminé		
3	3.16	Partenaire avec le futur village de vacances pour utilisation de la piscine	Indéterminé		
3	3.17	Acquisition de matériel son et lumière profitant à toutes les associations de la commune	Indéterminé		
3	3.18	créations de lieux de rencontres extérieurs protégés de la pluie , dans les aménagements publics	Indéterminé		
3	3.19	Résoudre les problèmes de pression d'eau dans les villages	Indéterminé		
3	3.20	Mise en place d'un bibliobus communal	Indéterminé		
3	3.21	Création d'un partenariat public-privé avec les carrières pour la création de mobiliers urbains	Indéterminé		
3	3.22	Mise en place de projets intergénérationnels	Indéterminé		
3	3.23	Mise en place d'un réseau de transport en commun électrique à l'échelle communale	Indéterminé		



3	3.24	Création d'une salle de cinéma	Indéterminé		
3	3.25	Développer le réseau de gaz naturel sur l'ensemble de l'entité communale	Indéterminé		
3	3.26	Création d'un bassin d'orage en amont du futur atelier des travaux	Indéterminé		
3	3.27	Charte de bonne conduite pour les carrières et les transporteurs	Indéterminé		
3	3.28	Ajout d'une éolienne citoyenne dans le parc éolien de Dorinne	Indéterminé		

Estimation budgétaire faite par le bureau Agora en 2010-2011 ==> à réactualiser lorsque les projets seront programmés



Chapitre 3 : Rapport de la Commission Locale de Développement Rural

1. Synthèse

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2009	2009	20/12/2012 (1/4 communal)	
Dates des réunions durant l'année écoulée :			
- Jeudi 20 décembre 2012	Présents :	Absents et/ou excusés :	
	18	13	

2. Fréquence des réunions et contexte général

2012 a été l'année de la présentation du PCDR à la CRAT et de l'approbation par le Gouvernement wallon le 28 juin. Avec les élections communales du mois d'octobre et la mise en place du nouveau Collège et Conseil communal, la CLDR s'est réunie une seule fois ce 20 décembre 2012.

Cette réunion a été l'occasion, d'une part, de présenter le nouveau président de la CLDR, Bertrand Custinne ainsi que le nouveau quart communal, d'autre part, de faire le bilan des projets et leur état d'avancement.

3. Modification de la composition de la CLDR

Le 20 décembre 2012, la CLDR a acté :

- la modification du ¼ communal
- la démission de 3 effectifs et 3 suppléants
- le transfert d'un membre « citoyen » effectif qui rejoint le quart communal en qualité de suppléant
- la prolongation d'une indisponibilité pour un membre « citoyen »

4. Modification du règlement d'ordre intérieur

Non.



5. Comptes-rendus des réunions de la CLDR

Synthèse de la réunion de la CLDR du 20 décembre 2012 :

La CLDR s'est réunie le jeudi 20 décembre 2012, l'occasion de faire le bilan ! Malgré un nombre assez important de démissions, 18 membres de la CLDR ont répondu présents à cette réunion plénière, charnière entre deux étapes importantes du PCDR, d'une part l'approbation, du PCDR pour une durée de 10 ans par le Ministre Di Antonio et, d'autre part, le début de la mise en place des projets du PCDR.

La réunion a débuté par la présentation du nouveau quart communal par Bertrand Custinne, nouveau Président de la CLDR et Echevin en charge du PCDR. Tout en réaffirmant son soutien vis-à-vis du PCDR, il en a profité pour préciser sa position quant aux travaux passés et futurs de la Commission et ainsi dissiper les éventuels malentendus. Quant aux priorités et vu la situation budgétaire communale et régionale, il a indiqué qu'il faudra minutieusement étudier les opportunités, l'urgence, l'utilité, la nécessité et le coût des projets avant de s'engager dans chacun de ceux-ci.

Une information a également été donnée quant aux nouvelles dispositions relatives à l'octroi des subsides.

L'ensemble des priorités 0 et des projets transversaux ont été passés en revue pour voir leur état d'avancement.

Outre une information quant aux études que le Collège souhaite mener en 2013 ou 2014 sur l'un ou l'autre projet inscrit au PCDR, la discussion s'est ensuite et surtout concentrée sur le projet 1.1 des liaisons intervillages et la réalisation de la première Convention-exécution avec la liaison CHU – Centre de Mont ainsi que la réalisation de travaux légers route d'Evrehailles à Yvoir (moyennant 2 garanties à obtenir prochainement).

Enfin, vu le nombre important de départs et la nécessité de constituer une nouvelle CLDR complète et motivée dès mars-avril 2013, un appel à candidat sera lancé fin 2012.

→ Pour plus d'informations, le rapport complet de cette réunion est joint au présent rapport.

6. Réflexion générale

Le projet de première convention « liaison cyclo/pédestre entre le CHU et centre du village de Mont » est la phase « a » du projet de priorité 1.1 qui est le « réseau de déplacements actifs intra et inter-villages ». L'ensemble du projet sera réalisé par phases. Celles-ci seront conditionnées notamment par les résultats de la révision du plan de mobilité programmé en 2014, et pour certains tronçons, tel que le « charreau » d'Evrehailles (projet 1.1 phase b) par la pose de l'égouttage dans le cadre du PASH (Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographiques).

Pour l'avenir...

La CLDR souhaite voir continuer les réflexions en groupe de travail afin d'aider la commune. Elle aimerait également voir commencer les études préalables aux futurs projets prioritaires du PCDR. Exemple : portes de villages → Définir les endroits idéaux ainsi que le type de portes souhaitées.



La CLDR souhaite être tenue informée des différents dossiers/projets connexes qui sont en lien direct avec les projets repris dans le PCDR. Si le point n'est déjà pas inscrit à l'ordre du jour de la réunion de la Commission, les membres peuvent introduire leurs demandes auprès du président. Le président s'est engagé à répondre, dans la mesure de ses possibilités et/ou connaissances et sauf exception qu'il motivera, à toute demande de renseignements émanant de membres de la CLDR sur les projets en cours.

La CLDR souhaite également être associée à toutes les phases d'élaboration des projets.

Elle demande en outre que les avant-projets liés de près ou de loin à des objectifs du PCDR lui soient présentés pour avis.

La CLDR souhaiterait que de plus petits projets soient également préparés et que ceux-ci voient le jour au cas où un dossier plus important subirait un contretemps.

Vu la situation budgétaire communale et régionale, les priorités seront minutieusement étudiés en fonction des opportunités, de l'urgence, l'utilité, la nécessité et le coût des projets avant de s'engager dans chacun de ceux-ci. Des ajustements dans les priorités seront sans doute nécessaires.

La CLDR rappelle qu'une bonne publicité lors de la réalisation d'un projet est importante afin de tenir informé la population de l'évolution du Programme.

Rapport approuvé par la CLDR en sa réunion du 7 février 2013.

Pour la CLDR,

Le Président,

Bertrand CUSTINNE
Echevin du Développement rural



Chapitre 4 : Rapport comptable

Pas encore de convention-exécution signée en 2012.

Aucune autre dépense engagée en 2012.



Chapitre 5 : Programmation chiffrée des projets à réaliser en 2013, 2014 et 2015.

Année de référence (= 2012)	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (= 2013)	0	Plan communal de Développement de la Nature	(15500€ étude en 2012) + 12000 €	7000€ partenariat	50% RW-DGARNE 50% RW-Commune
				5000€ projets	100% RW-DGARNE
	1.1 phase a	Liaison CHU-Mont	(737 400 €) dont 143.000 € en 2013	Etude et emprise terrains	80% Développement rural 20% Commune
Année rapport annuel + 2 ans (= 2014)	0	Révision du Plan de Mobilité	50 000€	Etude	?? DGO2
	T1	Schéma de structure	100 000€	Etude	80% DGO4 20% Commune
	1.1 phase a	Liaison CHU-Mont	(737.400 €) dont 600.000 € en 2014	Réalisation des travaux	357 000 € à 60/80% Développement rural et 20% Commune 243 000 € à 50% Développement rural et 50% Commune (>500 000€ enveloppe globale)
	T3	ADL	106.000,00€/an (frais de fonctionnement)	Etude et Mise en place	50 % DG économie-emploi
Année rapport annuel + 3 ans (= 2015)	T3	Développement d'un portail de la vie associative	11 000€	Etude et développement	100% Commune
	1.11	Revitalisation des cœurs de vie - Village de Purnode	1.246.800,00 €	Etude et réalisation des travaux	60% Développement rural et 40% Commune

*

* *



Rapport d'activité approuvé par le Conseil communal en sa séance du 25 février 2013.

Pour le Conseil,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

L'Échevin du
Développement rural,

Jean-Pol BOUSSIFET

Ovide MONIN

Bertrand CUSTINNE